CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E183801** **VALABLE JUSQU'AU** **14/09/2027**

ÉDITÉ LE 14/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/05/2019

Raison sociale : RENAUD DUSSAGNE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/04/2024

Capital : 5 000

448 ROUTE DES 2 HAMEAUX
9 BOIS DE CHEZ MERY
16410 GARAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 851 773 440

Siret : 851 773 440 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 7186465

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J29669Z1244001/001 625925/11

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J29669Z1244001/001 625925/11

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 06 78 99 95 43 **Fax :**

Portable : 06 78 99 95 43

Responsabilité légale :
DUSSAGNE RENAUD PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.facebook.com/rdbois16

E-mail : contact@rd-bois.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 585 711 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente	3	10/09/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	10/09/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur	3	09/07/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/09/2026 10:15

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E183801** **VALABLE JUSQU'AU** **14/09/2027**

ÉDITÉ LE **14/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/05/2019
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/04/2024
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 851 773 440

Siret : **851 773 440 00017**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 7186465
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J29669Z1244001/001 625925/11
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J29669Z1244001/001 625925/11
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **RENAUD DUSSAGNE**

448 ROUTE DES 2 HAMEAUX
9 BOIS DE CHEZ MERY
16410 GARAT

Téléphone : 06 78 99 95 43 **Fax :**
Portable : 06 78 99 95 43

Site Internet : http://www.facebook.com/rdbois16
E-mail : contact@rd-bois.com

Responsabilité légale :
DUSSAGNE RENAUD PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	10/09/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/09/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	17/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/09/2026 10:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.